



## Préavis de grève Non à la mutualisation des JTs !

Dans ce contexte d'épidémie, les salarié.e.s des antennes Bretagne et Centre Val de Loire pensent qu'il existe une troisième voie pour maintenir une couverture de l'actualité régionale digne des attentes des téléspectateurs et téléspectatrices, tout en garantissant leur santé et leur sécurité.

Les annonces gouvernementales du 3 janvier sur les modalités de retraits des salarié.e.s positifs au Covid ou des cas contacts se sont assouplies.

L'arrêt du 18h30 ainsi que les créneaux de 7 mn de 11h53 et de 18h53, la forte incitation au télétravail, le respect des gestes barrières et le faible nombre de contaminations dans nos emprises sont autant de garanties pour assurer la présence, en nombre suffisant, des personnels sur sites et sur le terrain afin de fabriquer des journaux régionaux midi et soir.

Les collègues CDD, intermittent.e.s et ceux travaillant pour des prestataires (Vous êtes formidables !) ne doivent pas faire les frais de décisions parisiennes. Leurs contrats ou réservations doivent être honorés.

En démocratie, INFORMER est un devoir du service public de l'audiovisuel, INFORMER régionalement est d'autant plus fondamental dans la période préélectorale et de crise sanitaire actuelle.- Abdiquer sur l'information de proximité ne doit être que la dernière option. Nos téléspectateurs et téléspectatrices attendent une information digne de ce nom, pas un gloubi-boulga éditorial.

**Pour toutes ces raisons, nous exigeons :**

- La remise en place des moyens nominaux pour la fabrication de tous les JTs régionaux de Centre Val de Loire et de Bretagne (ATL, Locale et BRI).
- Le maintien de l'émission « Vous êtes formidables »
- Que les contrats ou réservations des CDD, intermittents et collègues travaillant pour des prestataires soient payés.

**Afin d'obtenir satisfaction, les syndicats CFDT, CGT, SNJ et Sud, appellent tous les salarié.e.s de France 3 Bretagne et Centre Val de Loire à cesser le travail le lundi 17 janvier à partir de 00h00 pour une durée de 24h, de manière reconductible chaque jour. L'UNSA Centre Val de Loire soutient cet appel.**

Le 7 janvier 2022

Renaud ADVOCAT  
DSC SNJ

*Renaud Advocat*

Danilo Comodi  
DSC CGT

*[Signature]*

Béatrice Mariani  
DS Réseau SUD

*[Signature]*

David PERIEUX  
DS Réseau CFDT

*David Perieux*

*Reçu par mail le 7/01/2022  
à 17h12 avec les rétros  
d'usage*

*Samuel BIGNON*

*[Signature]*